



INSPIR'  
ACTION

—

Médiation santé  
Vallée de la Cèze

- RESEDA

# Médiation en santé - Vallée de la Cèze

-

## RESEDA

### [Occitanie]

*Rédigée par Adeline Philippe, directrice association RESEDA & coordinatrice CLS (coordonnées en bas) ; Laetitia Kim, médiatrice santé ; Line Vallmitjana, coordinatrice Atelier Santé Ville*

## PROBLÉMATIQUE & CONTEXTE

Le projet de médiation en santé déploie des actions en santé qui permettent d'accompagner vers les soins des publics précaires sur le territoire de la vallée de la Cèze. Des bilans et diagnostics<sup>1</sup> réalisés sur ce territoire ont soulevé plusieurs problématiques et enjeux :

- > Une population qui cumule des indicateurs de précarité et de vulnérabilité élevés ayant un impact sur l'état de santé<sup>2</sup>.
- > Une offre de santé (prévention, offre de soins) qui peine à répondre aux besoins des habitant-es, et favorise des situations de non-recours et/ou au renoncement aux soins.
- > Des problématiques de santé repérées (souffrance psychosociale, addictions, surpoids/obésité, précarité du logement, troubles du développement chez l'enfant, etc.)

---

<sup>1</sup> Bilan du Service Social Territorial du Conseil départemental du Gard, diagnostic du 3<sup>ème</sup> Contrat local de santé (CLS), diagnostic du projet de santé de la Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) de Bessèges.

<sup>2</sup> Taux de chômage élevé, bénéficiaire du RSA, de la CMU-C, précarité des logements, vieillissement de la population, etc.



## INSPIR' ACTION

—

Médiation santé  
Vallée de la Cèze

- RESEDA

> Une forte volonté de travail en collaboration, avec et en direction des publics fragilisés.

C'est dans le cadre de l'appel à projets « Médiation en santé » du Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis (PRAPS) Occitanie en 2019 que le projet de médiation en santé a pu être mis en place. Reseda porte le projet et soutient sa mise en œuvre dans le cadre d'un groupe de travail médiation santé composé des acteur·rices de santé de la communauté de communes Cèze Cévennes, qu'elle anime avec l'appui de son équipe mutualisée de santé publique <sup>3</sup> (notamment les coordinations Ateliers Santé Ville et CLS). Le projet doit ensuite être transféré à la future Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du territoire.

## OBJECTIFS

**Objectifs généraux :** favoriser l'accès à la prévention, aux droits et aux soins du public en situation de précarité et de vulnérabilité ; lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

**Objectifs spécifiques :** accompagner les habitant·es pour un accès autonome aux soins et à la prévention via l'aller-vers et l'accompagnement sur mesure ; mobiliser les acteur·rices de santé et du médico-social <sup>4</sup> et favoriser leur mise en réseau pour améliorer l'accueil et le suivi des publics.

## RACONTEZ VOTRE PROJET...

La médiatrice en santé, membre de l'équipe de Reseda, réalise les missions suivantes :

> **(Re)créer la rencontre avec les populations concernées, et instaurer une relation de confiance afin de les (r)amener vers un parcours de soin.**

---

<sup>3</sup> Cette équipe est composée du personnel de l'association Reseda, du Service santé d'Alès Agglomération, des coordinatrices de deux CPTS du territoire. Elle réalise une animation territoriale en santé publique.

<sup>4</sup> Associations de professionnel·les de santé, MSP, CPTS, Centres médico-sociaux, etc.



## INSPIR' ACTION

—

Médiation santé  
Vallée de la Cèze

- RESEDA

Les bénéficiaires peuvent être orienté·es par les professionnel·les du territoire, ou repéré·es via l'aller-vers (maraudes) et le bouche à oreille. La médiatrice propose un soutien individualisé et, en partant des freins rencontrés, trouve des leviers pour améliorer leur accès aux droits et aux soins. Elle les accompagne pour des démarches administratives, prend des rendez-vous, réalise des accompagnements physiques, informe et oriente, etc., mais aussi participe aux instances de coordination de l'accompagnement des bénéficiaires. Elle vise l'autonomisation de chacun·e dans son parcours de soins.

### > **Faciliter la coordination du parcours de santé**

Pour aider les bénéficiaires à faire face à leurs difficultés et à la complexité du système de santé, la médiatrice fait l'interface entre les personnes et les professionnel·les, les institutions.

### > **Favoriser des actions collectives de promotion de la santé en partenariat avec des professionnel·les de santé et des associations.**

La médiatrice favorise l'expression des problématiques de santé collectives et développe, en lien avec les acteurs·rices du territoire (associations, CMS, centre social) et la coordinatrice de l'Atelier Santé Ville (ASV), l'accès à des actions de prévention (maraudes, dépistages, etc.).

### > **Partenariat et travail en réseau et en équipe**

La médiatrice travaille avec un réseau de partenaires et en binôme avec la coordinatrice de l'ASV, qui développe des actions afin de favoriser l'accès à la santé des habitant·es.

## RÉSULTATS & PERSPECTIVES

### **Par rapport aux objectifs, quels résultats ont été obtenus ?**

Entre fin septembre 2020 et fin décembre 2022, 142 personnes ont été accompagnées. Plusieurs actions de prévention collective ont été mises en place (maraudes, actions de lutte contre le Covid ou pour la « Journée santé des femmes »).

Sur cette période, l'accompagnement de 74 bénéficiaires a été clôturé dont 59 pour qui la situation globale s'est améliorée



## INSPIR' ACTION



Médiation santé  
Vallée de la Cèze

- RESEDA

(ouverture de droits, rdv avec un·e médecin, mise en place d'aide à domicile, etc.).

En 2021, pour 118 orientations proposées vers des professionnel·les du réseau, 68 ont été suivies par les 29 bénéficiaires suivi·es en 2021.

Il y a une bonne adhésion des professionnel·les et des publics. Le dispositif semble bien identifié par les partenaires.

### **Avez-vous observé des effets inattendus ?**

- Une adhésion des bénéficiaires au dispositif mais des difficultés parfois à aller au bout des démarches proposées.
- Le contexte sanitaire a freiné le déroulement des actions.
- Une augmentation des difficultés d'accès à un·e médecin traitant qui se répercute sur les accompagnements.

### **Quelles sont les perspectives de l'action ?**

L'action est reconduite en 2023 avec pour seul changement le transfert du portage à la CPTS. L'élargissement du périmètre d'intervention et la création d'autres postes seraient à envisager pour les années suivantes, si le projet peut à nouveau être soutenu dans le cadre du prochain PRAPS.

### **Si un autre territoire souhaitait reproduire votre action, quels conseils lui donneriez-vous ?**

La méthodologie repose en grande partie sur une animation territoriale en santé, réalisée dans le cadre de l'ASV et du CLS. Les conditions de la transférabilité l'action sont les suivantes :

- L'adhésion des professionnel·les de santé et du médico-social au projet, l'implication des acteur·rices territoriaux·ales, et leur présence dans le comité technique.
- L'inscription locale de l'action, sa pertinence au regard des besoins repérés par les professionnel·les et leur adhésion sont essentielles.
- La volonté des professionnel·les de différents secteurs (social, médical, politique de la ville, etc.) de travailler ensemble afin d'harmoniser les accompagnements et d'apporter des réponses concertées aux situations complexes, et aussi pour développer des



## INSPIR' ACTION

—

Médiation santé  
Vallée de la Cèze

- RESEDA

outils de communication et mettre à disposition des moyens matériels (ordinateur, locaux, etc.).

- La mutualisation du travail de conception d'outils de balisage et de suivi de la médiation en santé entre les différent-es partenaires des territoires

- La prise en compte du temps nécessaire pour identifier et être identifié par les professionnel·les du territoire.

- La prise en compte des particularités de la médiation santé et la mise en œuvre de stratégies pour éviter l'isolement du·de la professionnel·le face à des situations complexes : binôme médiateur·rice/coordonateur·rice ASV (ou coordinateur·rice CLS, CPTS, MSP, etc.) ; proximité avec les équipes des partenaires ; espaces de réflexion sur les pratiques professionnelles.

## FICHE-IDENTITÉ DE L'ACTION

### **Porteur de l'action :**

Association Reseda<sup>5</sup>.

### **Territoire d'intervention :**

Vallée de la Cèze (quartiers politique de ville et de veille active, territoires ruraux).

### **Cadre(s) d'intervention politique(s)/politique(s) dans lequel s'inscrit l'action :**

Contrat de ville de Cèze Cévennes, CLS du Pays Cévennes.

### **Public visé :**

Habitant-es en situation de précarité et professionnel·les de santé et du social.

### **Partenaires opérationnels :**

51 structures partenaires dont 8 partenaires privilégiés : CMS Besseges et Saint Ambroix ; MECS Œuvre de la Miséricorde

---

<sup>5</sup> Une CPTS était en cours de création sur le territoire au moment du démarrage du projet (2020). Il a été prévu que la médiation serait portée dès 2023 par celle-ci avec un binôme médiateur·rice/coordonateur CPTS. L'association Reseda continuera à assurer le portage salarial du poste de la médiatrice.



## INSPIR' ACTION

—

Médiation santé  
Vallée de la Cèze

- RESEDA

(dispositif Les invisibles) ; France service ; Centre de santé Filiéris Saint Ambroix ; MSP Besseges ; SAMU Social ; AIDES ; CMP/Equipe Mobile Psychiatrie Précarité.

### Partenaires financiers :

ARS Occitanie – Direction de la Santé Publique.

### Précisez la gouvernance de l'action :

Un comité technique, composé de divers acteur-rices, assure le suivi<sup>6</sup>. Un comité de pilotage prévu en 2023<sup>7</sup>.

## TERRITOIRE

### Votre action s'inscrit-elle dans une dynamique territoriale de santé ?

- Un Atelier Santé Ville
- Un contrat local de santé
- Un conseil local de santé mentale
- Autre (précisez : Contrat de ville De Cèze Cévennes)

### Le territoire est-il couvert par un contrat de ville ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas

### Si oui, votre action s'inscrit-elle dans le contrat de ville ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas

## AUTRES RESSOURCES

Les éléments de diagnostic ont été soulevés par les acteur-rices du territoire et étayés par des données quantitatives de différents bilans et diagnostics (mentionnés plus haut).

---

<sup>6</sup> Communauté de communes de Cèze Cévennes, l'Association entre Cèze et Gardon en Cévennes, l'Association des professionnels de santé de Saint-Ambroix, le Collectif Santé Cèze, le Groupement d'Intérêt Public Politique de la ville Alès Cévennes, le Service social territorial Saint-Ambroix/Bessèges CD30, le service de PMI Saint-Ambroix/Bessèges CD 30, l'Association Reseda.

<sup>7</sup> Composition prévisionnelle : ARS Délégation départementale du GARD ; CC Cèze Cévennes ; CPTS Entre Cèze et Gardon en Cévennes ; GIP Politique de la ville Alès Cévennes ; association Reseda.



## INSPIR' ACTION

—

Médiation santé  
Vallée de la Cèze

- RESEDA

## CONTACT RÉFÉRENT

### Prénom Nom

PHILIPPE Adeline

### Fonction

Directrice de l'association RESEDA, Coordinatrice CLS Pays  
Cévennes et équipe mutualisée de santé

### Structure

Association Reseda

### Mail

[adeline.philippe@reseda-santecevennes.fr](mailto:adeline.philippe@reseda-santecevennes.fr)

### Tél

06 89 47 38 53 – 04 30 38 02 05

*Mis à jour en février 2023*

*Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « Accès aux soins ».*

À télécharger ici → <https://www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/nos-publications/dossiers-ressources/reduire-les-inegalites-sociales-et-territoriales-daces-aux-soins/>